

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joanne Robichaud	Numéro de permis 2022108	Date d'inspection Le 26 mars 2025	
Nom de l'établissement Halte Scolaire Les Petits Anges		Numéro de téléphone (506) 779-6299	
Adresse 700 rue Principale Néguaac NB E9G 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Visite à la garderie afin de compléter une inspection de renouvellement. Le ratio personnel-enfant fut respecté pendant la visite.  
La garderie se situe dans une école soit l'école CSC La fontaine de Neguac. Cette garderie utilise le parc de jeu extérieur de l'école. Une discussion avec l'éducatrice eut lieu afin de l'avisée que c'est sa responsabilité à s'assurer que l'aire de jeu est sécuritaire en tout temps et qu'elle doit aviser l'école lorsque des inquiétudes se manifeste en ce qui concerne l'aire de jeu.  
Lors de mon arrivée, les enfants d'âge scolaire sont en jeux libres.  
La garderie éducative répond aux exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance. Le permis sera recommandé.

original signé par  
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 mars 2025

Date

original signé par  
Joanne Robichaud

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 mars 2025

Date